

CERTIFICAT DE GARANTIE

FR-BLK 00001

BILKA STEEL garantit par le présent document que les produits faisant l'objet du certificat sont fabriqués et certifiés par le producteur conformément aux normes et paramètres en vigueur et qu'ils respectent les normes de qualité européennes.

Le bénéfice de la garantie est soumis aux dispositions de la Loi 449/2003.

La garantie de **BILKA STEEL** pour les caractéristiques de **COULEUR** et **CORROSION** a les durées suivantes:



du système pluviale coloré / pour produits en **acier peint des deux côtés** pour plier



des produits en tôle d'acier finition **brillante** épaisseur **0,4 mm**



des produits en tôle d'acier finition **mate / Wood**



du système de collecte des eaux pluviales **ALUZINC**



des produits en tôle d'acier finition **brillante**



des produits en tôle d'acier finition **GrandeMat**

Cette période est également garantie par les producteurs de tôle d'acier zingué à revêtement de peinture polyester.

Les dommages signalés doivent être constatés par les représentants de **BILKA STEEL**, qui établiront, selon le cas, les modalités et les délais de réparation ou de remplacement des produits endommagés, sous 15 jours, conformément aux dispositions de l'art. 11 de la Loi 449/2003. À cet effet, l'acheteur est tenu de donner accès aux représentants de **BILKA STEEL** aux produits en question, pour vérification et réparation, le cas échéant.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

La garantie couvre les produits livrés par BILKA STEEL. La garantie BILKA STEEL ne couvre pas les dommages directs ou indirects provoqués par les causes ou les omissions ci-après :

- Les produits ont été dégradés chimiquement dans un environnement corrosif ou à cause du contact prolongé avec d'autres matériaux tels le béton humide, le cuivre, le mortier, le sol, la peinture.
- Les produits ont subi des modifications mécaniques ou d'autre nature à la suite du transport, de la manutention ou de l'entreposage inappropriés (lorsque cela ne s'est pas produit du fait de **BILKA STEEL**).
- Les produits **BILKA STEEL** pré-peints ont été découpés en utilisant des disques abrasifs ou d'autres outils coupants provoquant le réchauffement local excessif des pièces coupées.
- Les produits **BILKA STEEL** ont été traités à des températures de travail inférieures à -10 °C, dans le cas du pliage à l'aide d'une machine.
- Les produits **BILKA STEEL** ont été traités à des températures de travail inférieures à +5 °C, dans le cas du pliage manuel.
- Durant l'entreposage, le contact direct avec le béton humide, le cuivre, le sol, la chaleur, avec autres matières corrosives ou le contact permanent ou prolongé avec l'eau n'a pas été évité.
- Durant l'utilisation, le contact direct avec le béton humide, le cuivre ou autres matières corrosives n'a pas été évité.
- Les produits **BILKA STEEL** n'ont pas été installés dans un délai maximum de 45 jours depuis leur acquisition.
- La garantie ne couvre pas les dommages provoqués à la suite de l'utilisation d'autres accessoires que ceux recommandés et fournis par **BILKA STEEL** ou de la pose inadéquate.
- La garantie ne couvre pas les dommages au produit causés par une mauvaise utilisation du spray de retouche.
- La garantie ne couvre pas les dommages subis dans des cas de force majeure tels la guerre, les émeutes, les désastres naturels, les incendies etc.
- Le bénéficiaire perd les droits à la garantie si, en accompagnement de la notification liée à un défaut des produits **BILKA STEEL**, il ne fournit pas l'original de la facture d'achat des produits et l'original de le certificat de garantie.
- Les droits que confère la présente garantie commerciale sont sans préjudice des droits que confère la loi du consommateur.

DISTRIBUTEUR

Nom
Adresse
ID. TVA
Facture

Nom
Adresse
ID. TVA
Facture

BENEFICIAIRE

Nom
Adresse
Adresse de livraison
ID. TVA/NIR
Facture

Nom
Adresse
Adresse de livraison
ID. TVA/NIR
Facture